

Direction Scientifique :

- Marie-Pierre DUMONT, Professeur à l'Université de Montpellier
- Cécile LISANTI, Professeur à l'Université de Montpellier



TARIFS :

- Universitaires et étudiants : gratuit
- Sans déjeuner : 228 €
- Avec déjeuner : 276 €

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS :

- FNDE contact : Claire Catala
- 04 34 43 30 28 – ccatala@fnde.asso.fr

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- Contacter le secrétariat général de la FNDE : adupont@fnde.asso.fr

Accessible en visioconférence

Faculté de Droit et de Science politique - 39 rue de l'Université - 34000 Montpellier

FORMATION

REPENSER LA RESPONSABILITÉ POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

•
19 SEPTEMBRE 2025

BÂT. 1 > AMPHI. PAUL VALÉRY (1.1.C)



PROGRAMME

REPENSER LA RESPONSABILITÉ POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

MATINÉE > LA RIA : QUEL BILAN ?

Sous la présidence de Maître Sophie TCHERNAVSKY,
Mandataire judiciaire, IFPPC

- **9h - Ouverture des travaux**
 - > Guylain CLAMOUR, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique
- **Propos introductifs > Repenser la responsabilité pour insuffisance d'actif : pourquoi et comment ?**
 - > Marie-Pierre DUMONT, Professeur à l'Université de Montpellier, CDE
 - > Cécile LISANTI, Professeur à l'Université de Montpellier, CDE
- **9h30 - L'extension de la responsabilité pour insuffisance d'actif à l'EI : quel intérêt ?**
 - > Karl LAFAURIE, Professeur à l'Université de Bordeaux
- **9h50 - Dirigeants de droit et dirigeants de fait : quelles évolutions ?**
 - > Emma MIGLIETTA, Maître de conférences à l'Université de Montpellier
- **10h10 - La faute de gestion : entre flexibilité et insécurité ?**
 - > Thierry FAVARIO, Maître de conférences à l'Université d'Aix Marseille
- **10h30 - Discussion**
- **11h - La contribution à l'insuffisance d'actif : individualisation ou imprévisibilité des sanctions ?**
 - > Nicolas BORGA, Professeur à l'Université de Lyon III
 - > François LEGRAND, Mandataire judiciaire, EKIP
- **11h20 - La mise en œuvre de la responsabilité pour insuffisance d'actif : dysfonctionnements ?**
 - > Adrien BÉZERT, Professeur à l'Université de Bourgogne
 - > Etienne ANDRÉ, Mandataire judiciaire, MJ Synergie Lyon
- **12h - Discussion**

Pause

Cocktail déjeunatoire

APRÈS-MIDI > LA RIA : QUELLES PERSPECTIVES ?

Sous la présidence de François DESPRAT,
Président CNAJMJ, Mandataire judiciaire

- **14h - Les perspectives émergeant de la pratique**
 - Table ronde sous la présidence de Laura SAUTONIE-LAGUIONIE,
Professeur à l'Université de Bordeaux
 - > Nadine BAPTISTE, Présidente du Tribunal de commerce de Montpellier
 - > Maître Nicolas PARTOUCHE, Avocat au Barreau de Paris
 - > Maître Vincent AUSSEL, Mandataire judiciaire, Montpellier
 - > Maître Arnaud LAURENT, Avocat au Barreau de Montpellier, SVA
- **15h30 - Discussion**
- **15h50 - Les perspectives offertes par la proposition de Directive Insolvency III**
 - > Adrien TEHRANI, Professeur à l'Université de Montpellier
- **16h10 - Plaidoyer pour un retour au droit commun de la responsabilité**
 - > François-Xavier LUCAS, Professeur à l'Université Panthéon Sorbonne
- **16h30 - Propos conclusifs :**
 - > Philippe PÉTEL, Professeur à l'Université de Montpellier

Pause